

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 123

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY

OBJET

Nouveau Programme National de Renouveau Urbain des quartiers "Barriol" à Arles et "Centre historique - Ferrages" à Tarascon: approbation du protocole de préfiguration.

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
139 19**

OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet d'approuver la signature du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain des quartiers « Barriol » à Arles et « Centre historique - Ferrages » à Tarascon.

En premier lieu ce protocole s'attache à présenter de façon synthétique les caractéristiques de ces quartiers en faisant ressortir les principaux dysfonctionnements repérés et les atouts et potentialités à exploiter.

Ce protocole s'appuie sur les orientations stratégiques du Contrat de Ville, à savoir :

- renforcer l'accompagnement pour un retour vers l'emploi, notamment des jeunes,
- redynamiser la fonction commerciale et économique,
- associer les habitants à la gestion quotidienne du quartier,
- promouvoir la cohésion sociale,
- requalifier l'habitat et le cadre de vie.

Il s'attache à définir :

- Les objectifs poursuivis :
 - Redonner de l'attractivité résidentielle, en intervenant sur l'habitat et la requalification des espaces extérieurs :
 - Sur Barriol cela se traduit par :
 - l'amélioration et la hiérarchisation des équipements et la création d'une centralité
 - la requalification des espaces sans usage,
 - la réaffectation des rez-de-chaussée,
 - la réhabilitation et la valorisation des équipements publics.
 - Sur le centre historique-Ferrages :
 - le traitement des îlots dégradés et/ou vacants pour requalifier le centre historique et lutter contre l'habitat indigne,
 - la requalification et la hiérarchisation des espaces sans usage,
 - l'accompagnement de la copropriété des Ferrages.
 - Redonner de l'attractivité commerciale en :
 - travaillant à l'attractivité du centre commercial de Barriol situé en cœur de quartier,
 - dynamisant le tissu commercial du centre historique de Tarascon en incitant les habitants à y effectuer leurs achats,
 - créant des indicateurs d'évaluation (évolution du nombre de commerces, typologies...).

- Améliorer la gestion des déplacements (flux et stationnements) pour rouvrir les quartiers sur la ville et optimiser leur fonctionnement interne :

A ce titre sur Barriol, il est prévu :

- d'en améliorer l'accès, localisé au sud d'Arles et relié au centre-ville par deux ponts,
- de requalifier et sécuriser le boulevard urbain Allende,
- de hiérarchiser les circulations internes, de trouver des liaisons inter-quartiers.

et sur le Centre historique-Ferrages :

- de désenclaver les Ferrages et d'ouvrir le centre ville historique,
- d'améliorer la gestion des flux et du stationnement des véhicules,
- de créer des indicateurs de gestion (cheminements piétons, km de pistes cyclables...).

- Favoriser les liens sociaux ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle :

Pour ce faire il est prévu :

- d'impliquer les acteurs du quartier en confortant le travail déjà engagé à travers diverses structures (maison de quartier, centre social...),
- d'associer les habitants et les commerçants,
- de définir des indicateurs d'évaluation (nombre de participants aux réunions, implication de ces derniers...).

Le présent protocole définit par ailleurs un programme d'études qui intègre les deux thèmes transversaux suivants :

- le développement durable,
 - l'implication des habitants,
- et se décline comme suit :

- Une étude de programmation urbaine sur Barriol visant à :
 - redonner de l'attractivité résidentielle, en intervenant :
 - sur l'habitat (définition d'une centralité, amélioration et hiérarchisation des équipements, analyse du bâti),
 - sur les espaces extérieurs (requalification des espaces sans usages, résidentialisations, étude paysagère, gestion urbaine et sociale de proximité).
 - travailler à l'attractivité du centre commercial en partenariat avec l'EPARECA (Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux),
 - améliorer la gestion des déplacements (amélioration des accès, requalification du boulevard urbain Allende, hiérarchisation des circulations internes, recherche de liaisons inter-quartiers)
- une étude de programmation urbaine sur les Ferrages et le centre historique visant à :
 - soutenir l'attractivité des territoires aussi bien résidentielle que commerciale (analyse du bâti, interventions sur les espaces extérieurs, prise en compte de la copropriété des Ferrages et des besoins de réhabilitation des équipements publics),
 - améliorer la gestion des déplacements (désenclavement des Ferrages, traitement et requalification du boulevard Gambetta, gestion du flux et du stationnement des véhicules,

hiérarchisation des circulations et des stationnements, intégration des modes de déplacement «doux»).

- une étude de redynamisation commerciale du centre historique en prenant appui sur les atouts existants (halte fluviale, patrimoine, tourisme...),
- une étude de programmation spécifique au centre historique (parc privé) et copropriétés visant à :
 - approfondir le diagnostic du parc privé,
 - définir des outils adaptés pour la requalification du centre et la lutte contre l'habitat indigne,
 - proposer un programme opérationnel,
 - faire un zoom sur l'îlot Barberin situé à proximité du Théâtre (projet d'habitat adapté au handicap intellectuel et à l'intergénérationnel à l'étude),
 - mettre en œuvre un diagnostic sur les copropriétés des Ferrages.

Le protocole décrit également :

- les outils élaborés pour mettre en place la participation des habitants à la construction du projet, à savoir :
 - ceux initiés par le contrat de ville (conseils citoyens, gestion urbaine et sociale de proximité),
 - ceux spécifiques au NPNRU (maison du projet, ateliers d'urbanisme de proximité, travail sur la mémoire des quartiers).

Sont également détaillés :

- les modes de gouvernance et de conduite du projet,
- les modalités de financement des opérations subventionnées (nature, montant de subvention, cofinancements prévus) par:
 - l'ANRU,
 - l'ANAH,
 - la Caisse des Dépôts et Consignations,
 - la Région,
 - les bailleurs sociaux (Erilia, Famille et Provence)

Enfin sont successivement abordés :

- la durée du protocole de préfiguration,
- les conditions de finalisation du projet de convention pluriannuelle de Renouvellement Urbain (points de rendez-vous avec l'ANRU),
- les conditions juridiques de mise en œuvre et d'application du protocole de préfiguration, à savoir :
 - les contreparties mises à disposition d'UESL- Action Logement,
 - l'intégration des exigences d'insertion des habitants des QPV dans les marchés publics,
 - les modalités de financement des opérations par les différents partenaires,
 - le contrôle et les audits par l'ANRU,
 - les conséquences du non-respect des engagements,
 - la clause de renégociation du protocole,

- le traitement des litiges,
- les conditions d'attribution des concours financiers de l'ANRU.

CONSEQUENCES FINANCIERES

Aucune participation financière n'est sollicitée auprès du Département au titre du présent protocole.

Vous trouverez en annexe au présent rapport le protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain des quartiers « Barriol » à Arles et « Centre historique - Ferrages » à Tarascon.

PROPOSITION

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition de Madame la Déléguée à la Politique de la Ville, je vous propose :

- d'approuver le protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain des quartiers « Barriol » à Arles et « Centre historique - Ferrages » à Tarascon,
- de m'autoriser à le signer.

Ce rapport est sans incidence financière.

Au bénéfice de ces considérations, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL